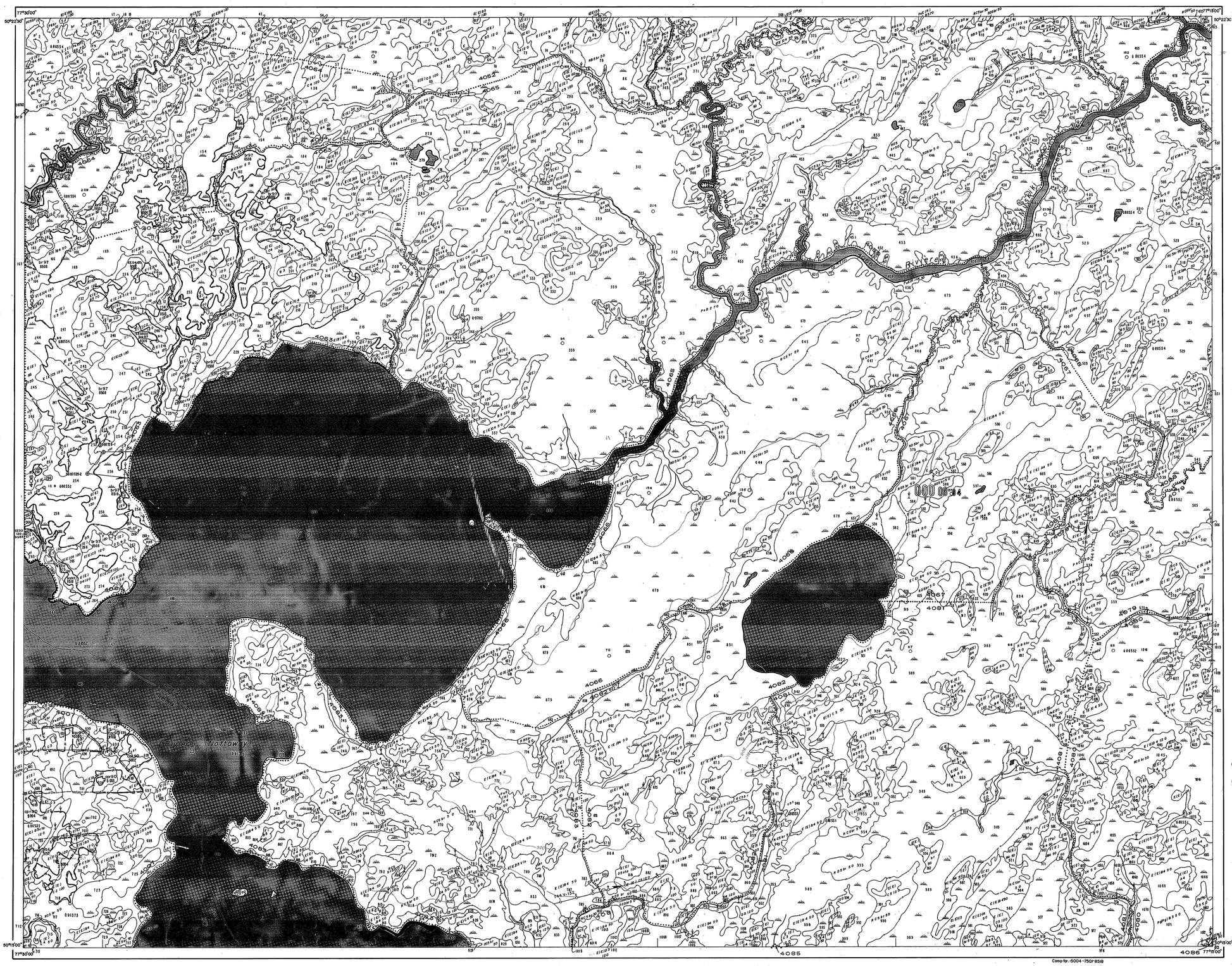

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ma pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de gardrage
Coupe de sécurité (ou à blanc)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Reboisement naturel
Récolte dans les bâtiments subdivisés (étale de fibres)

N.B. Ces interventions n'injectent aas perforbitions et ces origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze (pastenom)
Pessière
— — (épinette noire et/ou thuya rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation de pin sylvestre)
(plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — de sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — — (pin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec pruche
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
— — — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze sicion)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs ou rouge
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peuplerale avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Chênaie avec pin blanc
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — à essences intolérantes
— — à essences tolérantes
— — sur station humide
Bouleaux
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplerale
Chênaie rouge
Chênaies
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — — à bouleaux jaune
— — — — de peuplier
— — — — de peuplier hybride
— — — — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, vélédjetrre, centre de ski, terrain de golf, etc

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus système légère
Chablis partiel
Chablis partiel
Brulis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brulis
Chablis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
10-30 (ans)	10-19 (ans)
50	20-30
70	30-40
90	40-50
100	50-60
	60-70
	70-80

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'dominance de haut, tolérants majorité des tiges entre 0 et 30 cm. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vieilleuse inéquienne: Plus d'dominance de haut, tolérants majorité des tiges plus de 30 cm. Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
	25m	17m	12m	7m	4m	1m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	Aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Extrême	91 et plus	***

Superficie entourée de pentes > 61%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ou S0H1 P: C1-S0-B1
— classe de pente
— classe d'âge
— densité de l'origine
— hauteur
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert
— classe de pente
— classe d'âge
— densité de l'origine
— hauteur
— classe de hauteur
— classe de densité
— groupement d'essences

CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE: [signature]

CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986
Année de publication: 1987
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1 /11/86
Déclinaison magnétique: 1° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 86
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: 3
Bloc d'aménagement: 000 08 04
Mode de tenure ou de gestion:
Concessionnaire ou autres: *
Bassin hydrographique: 403 a*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4065*
Région écologique: 12 c
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-12 S.E.	32-K-11 S.O. S.E.	32-K-10 S.O.	
N.E.	N.O. N.E.	N.O.	
32-K-5 S.E.	32-K-6 S.O. S.E.	32-K-7 S.O.	
N.E.	N.O. N.E.	N.O.	
32-K-4	32-K-3	32-K-2	

32 K/6 S.O.